



URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le **Collège communal** fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi ~~- que le Fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de : ~~permis d'urbanisation - modification de permis d'urbanisation - permis d'urbanisme -~~ **permis d'urbanisme de constructions groupées** ~~- certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la **srl TRADOLINO, représentée par Monsieur Olivier NOBELS**, dont les bureaux sont sis rue de Payot 7 à 1380 Lasne.

Le terrain concerné est situé **rue des Bergères à 1331 Rixensart** et paraît cadastré 3^e division section B parcelles 344 F pie et 346 F.

Le projet consiste à construire 4 habitations unifamiliales et présente les caractéristiques suivantes :

1. **le projet prévoit de construire 4 habitations unifamiliales groupées 2 par 2, lesquelles sont conçues en bel étage et comportant chacune un garage et une zone de recul avant aménagée pour le stationnement ;**
2. **la demande est soumise à une annonce de projet pour la raison suivante : le projet s'écarte des indications du schéma d'orientation local n°1 de Rosières applicables en zone de constructions en ordre semi-contigu, en ce qui concerne :**
 - l'implantation des constructions qui ne se conforme pas au front de bâtisse obligatoire défini au plan du schéma d'orientation local (SOL) ;
 - le gabarit des constructions qui est non conforme ;
 - les zones de recul latéral qui sont inférieures à 3 mètres ;
 - les lucarnes projetées qui sont non conformes ;
 - la proportion des portes de garage qui est non conforme ;
 - les garages qui sont exécutés partiellement en-dessous du niveau de la voirie ;
 - les héberges en toiture qui ne sont pas réalisées avec le même matériau que celui des façades à rue ;
 - la zone de recul définie au plan du SOL qui ne s'établit pas de plain-pied avec la chaussée.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'annonce de projet au Service urbanisme, Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart, les jours ouvrables de **08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00**. Pour vous garantir la disponibilité de l'agent traitant, vous êtes invité à prendre rendez-vous par téléphone au 02/654.16.50 ou par courriel à l'adresse urbanisme@rixensart.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Marine DEGRYSE, téléphone 02/654.16.50, courriel urbanisme@rixensart.be, dont le bureau se trouve **Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au Collège communal
du 15 mai 2024 au 29 mai 2024

par courrier ordinaire à l'adresse suivante : avenue de Merode 75 à 1330 Rixensart,
ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-annonce@rixensart.be